

## 1. Identification

**Identificateur du produit** **INSWOOL-HP BULK; INSWOOL-HP BLANKET 4#, 6#, 8#, 10#; INSWOOL-HP BLANKET FOIL BACK; INSWOOL-HP MODULE CM; INSWOOL-HP TRIM**

### Autres moyens d'identification

**Brand Code** 5830, 5826, 5827, 5828, 5824, 5829, 5831, 5835, 5825, 099C, 119C

**Utilisation recommandée** Uniquement à des fins industrielles.

**Restrictions conseillées** NE PAS INGÉRER. GARDEZ LE MATÉRIEL LOIN DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES AFIN D'ÉVITER TOUTE INGESTION ACCIDENTELLE

### Manufacturer/Supplier information

#### Fabricant

**Nom de la société** HarbisonWalker International  
**Adresse** 1305 Cherrington Parkway, Suite 100  
 Moon Township, Pennsylvania 15108 États-Unis  
**Téléphone** General Phone: 412-375-6600  
**Site Web** www.thinkHWI.com  
**Numéro de téléphone d'urgence** CHEMTREC 24 HOUR 1-800-424-9300  
 EMERGENCY #

## 2. Identification du/des danger(s)

**Dangers physiques** Non classé.  
**Risques pour la santé** Cancérogénicité Catégorie 2  
**Risques pour l'Environnement** Non classé.  
**Définition des dangers selon l'OSHA** Non classé.

### Éléments d'étiquetage



**Mot indicateur** Attention  
**Mention de danger** Susceptible de provoquer le cancer.  
**Conseil de prudence**  
**Prévention** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
**Intervention** Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.  
**Entreposage** Garder sous clef.  
**Élimination** Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.  
**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)** Aucuns connus.  
**Renseignements supplémentaires** Aucune.

## 3. Composition/Information sur les composants

### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber	FIBRES CÉRAMIQUES RÉFRACTAIRES REFRACTORY CERAMIC FIBER (RCF) High Temperature Insulation Wool (HTIW) SYNTHETIC VITREOUS FIBERS (SVF) REFRACTORY CERAMIC FIBRES Refractories, Fibres, aluminosilicate Man-Made Mineral Fiber (MMMMF) Man-Made Vitreous Fiber (MMVF) Alumino Silicate Wool (ASW)	142844-00-6	90 - 100

\* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

#### Remarques sur la composition

This product contains Refractory Ceramic Fibers (RCF) or an RCF wrap or mat. IARC has classified RCFs as a possible human carcinogen, Group 2B. This classification was based on sufficient evidence of carcinogenicity in animals and no available data in humans. NTP classified respirable RCFs as reasonably anticipated carcinogens. Recent industry ongoing epidemiology studies show the general health of workers in the RCF industry was similar to that of workers in other dusty work environments. There have been no reports of mesothelioma, and the lung cancer rate appears similar to background rates, but the number of workers with a long latency period are too few for definitive conclusions. There was a small number of employees with an increased risk of developing pleural plaques (shadows along the inside of the chest wall). These plaques, however, are not known to cause symptoms or disability. HWI recommends that safe handling methods are followed, including air monitoring in areas wherever the potential exists for airborne fibers, minimizing airborne exposures through use of NIOSH approved respirators, and wearing protective clothing, gloves, and eye protection. For additional information please visit [www.htiwcoalition.org](http://www.htiwcoalition.org) Please review the workplace guidelines for additional handling information.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

### Contact cutané

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Contact avec les yeux.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

### Informations générales

Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

### Méthodes d'extinction inappropriées

Non disponible.

### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Sans objet.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Non disponible.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

### Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et entreposage

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Éviter l'exposition prolongée. Si possible, manipuler dans un système clos. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Garder sous clef. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber (CAS 142844-00-6)	TWA	3 fibres/cm3	Poussière.
		3 fibres/cm3	Fibre.
		5 mg/m3	Fibre, totale
		5 mg/m3	fibres, poussière totale

### Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Directives au sujet de l'exposition

Recommended Exposure Guideline 0.5 Fiber/CC There is no specific regulatory standard for RCF in the U.S. OSHA's "Particulate Not Otherwise Regulated (PNOR)" standard [29 CFR 1910.1000, Subpart Z, Air Contaminants] applies generally; Total Dust 15 mg/m3; Respirable Fraction 5 mg/m3. The High Temperature Insulation Wool Coalition (HTIW) has sponsored comprehensive toxicology and epidemiology studies to identify potential RCF-related health effects [see Section 11 for more details], consulted experts familiar with fiber and particle science, conducted a thorough review of the RCF-related scientific literature, and further evaluated the data in a state-of-the-art quantitative risk assessment. Based on these efforts and in the absence of an OSHA PEL, HTIW has adopted a recommended exposure guideline, as measured under NIOSH method 7400B. The manufacturers' REG is intended to promote occupational health and safety through prudent exposure control and reduction and it reflects relative technical and economic feasibility as determined by extensive industrial hygiene monitoring efforts undertaken pursuant to an agreement with the U.S. Occupational Safety and Health Administration (OSHA). OTHER OCCUPATIONAL EXPOSURE LEVELS (OEL) Non-regulatory OEL decisions also vary. The evaluation of occupational exposure limits and determining their relative applicability to the workplace is best performed, on a case-by-case basis, by a qualified Industrial Hygienist.

### Contrôles techniques appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

#### Protection du visage/des yeux

En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

##### Autre

L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

#### Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition.

#### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.



## Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** Solide.

**Forme** Solide.

**Couleur** Non disponible.

**Odeur** Non disponible.

**Seuil de perception de l'odeur** Non disponible.

**pH** Non disponible.

**Point de fusion/point de congélation** Non disponible.

**Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition** Non disponible.

**Point d'éclair** Non disponible.

**Taux d'évaporation** Non disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz)** Non disponible.

### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

**Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosivité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosivité - supérieure (%)** Non disponible.

**Tension de vapeur** Non disponible.

**Densité de la vapeur** Non disponible.

**Densité relative** Non disponible.

### Solubilité(s)

**Solubilité (eau)** Non disponible.

**Coefficient de répartition (n-octanol/eau)** Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** La substance est stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Contact avec des matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** Les agents oxydants forts. L'incompatibilité est strictement basée sur des réactions théoriques possibles entre espèces chimiques et peut ne pas être spécifique à l'exposition d'application industrielle.

**Produits de décomposition dangereux** Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Contact cutané</b>	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
<b>Contact avec les yeux.</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Non disponible.
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

**Mutagénéicité de la cellule germinale** Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

#### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber (CAS 142844-00-6) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

#### États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Non disponible.

#### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Risque d'aspiration</b>	N'est pas un danger d'aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

## 12. Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ce produit, en son état actuel, lorsqu'il est jeté ou détruit, n'est pas un déchet dangereux, selon la réglementation fédérale (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi pour la Conservation et la Restauration des Ressources), l'utilisateur du produit a la responsabilité de déterminer, au moment de la mise au rebut, si le produit répond au critère de la RCRA en matière de déchets dangereux.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Sans objet.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Non disponible.
<b>Emballages contaminés</b>	Non disponible.

### 14. Informations relatives au transport

#### DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

### 15. Données réglementaires

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Un ou plusieurs composants ne sont pas répertoriés sur TSCA. Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 12(b) - This product has been assigned a CAS number; however, it is an "article" under TSCA and therefore exempt from listing on the TSCA inventory. All chemical substances in this product are listed on the TSCA chemical substance inventory where required.

#### **TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

#### **CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Non inscrit.

#### **SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet**

Non réglementé.

#### **ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

#### **Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger** Danger immédiat - Non  
Risque différé - Oui  
Danger d'incendie - Non  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

#### **SARA 302 Substance très dangereuse**

Non inscrit.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Non

#### **SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

#### **Autres règlements fédéraux**

#### **Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

#### **Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

#### États-Unis - Réglementation des états

**États-Unis - Substances contrôlées de la Californie Département de la justice de la CA (California Health and Safety Code Section 11100)**

Non inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber (CAS 142844-00-6)

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber (CAS 142844-00-6)

**États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie**

Aluminosilicate Refractory Ceramic Fiber (CAS 142844-00-6)

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Non réglementé.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

#### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

**Date de publication** 12-septembre-2016

**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances la date de création, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Informations sur la révision** Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise  
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients